



# EXTRAIT DU REGISTRE

## DES DELIBERATIONS

### DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 24/06/2020

Reçu en préfecture le 24/06/2020

Affiché le

**SLO**

ID : 081-218102572-20200622-2020DEL19-DE

Date de la convocation  
22.06.2020

L'an deux mil vingt et le vingt-deux juin à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu de "La Gare", sous la présidence de Monsieur David DONNEZ, Maire.

N° 20/19

**Présents** : Mrs DONNEZ, BUONGIORNO, Mme LASSERRE, Mr CAYRE, Mme PAWLACZYK, Mr CENTELLES, Mme FONTANILLES-CRESPO, Mr SOULAGES, Mme BETTINI, Mr BENEZECH, Mme TEULIER, Mr MILANESE, Mmes GHODBANE, DELPOUX, Mr JALBY, Mmes COUVREUR, RAINESON, Mr DEMAZURE, Mme GAVALDA, Mr TAUZIN, Mmes FARIZON, VABRE, Mr MARIE, Mme MILIN, Mrs SIRVEN, BALOUP.

**Absents** : Mr GALINIÉ procuration à Mme GAVALDA  
Mr SARDAINE excusé.

**Secrétaire** : Mme GHODBANE.

Objet de la délibération

**DESIGNATION DU  
REPRESENTANT DE  
LA COMMUNE AU  
SEIN DE LA  
COMMISSION  
LOCALE  
D'EVALUATION DES  
CHARGES  
TRANSFEREES  
(C.L.E.C.T.)**

Vu l'article L 2121-33 du CGCT,

Vu l'article 1609 nonies C du Code Général des impôts,

Considérant que la commune dispose au moins d'un représentant à la CLECT

LE CONSEIL MUNICIPAL

APRES AVOIR DELIBERE

DESIGNE Madame Martine LASSERRE afin de représenter la commune au sein de cette instance.

*Adopté à l'unanimité*

Pour extrait conforme,  
SAINT-JUERY, le 24 juin 2020  
David DONNEZ,  
Maire,

